

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Jeudi 21 mars 2013 - 18H00 / 20H45

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN,

Absent(s) Michelle MONSERAT
excusé(s)



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Droit de Licence Manifestation des épreuves Triathlon et Duathlon Distance XS

Dominique FRIZZA fait savoir que les organisateurs qui mettaient en place une épreuve Découverte les années précédentes, payaient un droit de licence manifestation plus attractif qu'aujourd'hui. En effet, depuis que les distances Découverte et Super Sprint ont fusionnées en Distance XS, la tarification précédemment appliquée aux épreuves Découverte a disparu.

Le Président LESCURE propose de demander aux commissions concernées d'étudier le sujet, de vérifier s'il est opportun ou non d'envisager une éventuelle évolution en la matière.

Les coûts de l'année en cours et ceux de la saison suivante ayant été validés par l'Assemblée Générale Fédérale, si une modification devait être proposée, cette dernière n'interviendrait pas avant la saison 2015.

1.2. Déménagement

Le projet de plan d'aménagement proposé au BDF est validé. Les devis seront demandés sur cette base.

La vente des locaux du 2 rue de la Justice a été confiée à l'agence CBRE.

1.3. Gestion informatique des licences 2013-2014

Patrick SOIN informe les membres du BDF de l'avancée du projet. Le groupe de travail teste tous les 15 jours les versions actualisées mises à sa disposition. Il est précisé que les parties « affiliation club », « prise de licence » et « mutation » sont développées en priorité.

1.4. Prochaines Assemblées Générales Fédérales

Trois candidats ont indiqué vouloir accueillir les prochaines Assemblées Générales Fédérales :

- Andrée VIDIL, Présidente de la ligue Bretagne et membre du CDF : Quiberon
- Denis MARCHE, membre du CDF : Sables d'Olonne (ou à proximité des Sables d'Olonne)
- Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la ligue Lorraine et membre du CDF : Nancy ou au Luxembourg

Les membres du BDF, à la majorité, ne sont pas opposés à l'étude d'une AG au Luxembourg dans le cadre des relations de coopération transfrontalière que la ligue Lorraine a développé avec le Luxembourg.

Dans tous les cas de figure, le BDF précise que pour des raisons de convivialité, il est important d'accueillir les participants dans un seul et même hôtel.

Il est demandé aux trois candidats de transmettre une proposition conforme au cahier des charges dans les meilleurs délais afin que les lieux d'accueil de nos AG en 2014, 2015 et 2016 puissent être arrêtés.

1.5. Séminaire du BDF : Orléans

Le séminaire du BDF se tiendra au Grand Hôtel d'Orléans les 19 et 20 avril prochains.

2. COMMUNICATION MARKETING

2.1. Réorientation Partenariat LDE

Initialement LDE avait envisagé un soutien aux étapes du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon suivantes :

- Dunkerque
- Nice

LDE a décidé de maintenir son soutien financier à l'étape de Dunkerque et de réorienter le soutien initialement envisagé sur l'étape de Nice vers une autre étape qui pourrait être celle des Sables d'Olonne. Frank GASQUET fait savoir qu'il est dans l'attente d'une confirmation de la part d'LDE.

3. FINANCES

3.1. Réorganisation du suivi budgétaire

Emmanuel CHABANNES fait savoir qu'il travaille à une réorganisation du suivi budgétaire en lien avec la Direction Technique Nationale et Bernard SAINT-JEAN.

3.2. Cour d'appel de Versailles – contrôle fiscal 2004-2005

L'audience à la Cour d'Appel de Versailles s'est tenue le 19 mars 2013. La décision ne nous a pas encore été communiquée mais il est possible que les juges aient suivi les conclusions du rapporteur résumées ci-dessous :

- Sens synthétique des conclusions : Satisfaction totale ou partielle
- Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :
 - o décharge partielle, à raison des seuls justificatifs probants produits, des rappels de TVA litigieux à hauteur de 4 605 euros en 2004 et 1355 euros + 4415 euros en 2005 ;
 - o versement par l'Etat à la F.F. de Triathlon de la somme de 2000 euros au titre de l'article L. 761-1 du CJA ;
 - o réforme du jugement en ce qu'il a de contraire ;
 - o rejet du surplus des conclusions de la requête de la F.F. de Triathlon.

3.3. Prises en charges des grilles de prix championnat de France individuel Triathlon et Duathlon Distance M

Les décisions validées par le BDF du 26 septembre 2012 relatives à la prise en charge des grilles de prix des championnats de France Elite distance M sont rappelées ci-dessous :

« Dans le cadre du projet de réalisation du Championnat de France Elite Triathlon (Distance M) et Duathlon (Distance M) sur une étape du Grand Prix de D1, il est proposé que la grille de prix du Championnat de France Elite soit prise en charge par la F.F.TRI. et non pas par l'organisateur.

Compte tenu des économies réalisées en couplant le Championnat de France Elite (Triathlon et Duathlon) à une étape du Grand Prix de D1 (déplacement, production TV...), les membres du BDF valident la proposition de prise en charge, par la F.F.TRI., des grilles de prix des Championnats de France Elite Triathlon et Duathlon (Distance M).

Frank BIGNET, Directeur Technique National, propose aux membres du BDF de prévoir des grilles de prix identiques sur les championnats de France de Duathlon (Distance M), de Triathlon Distances M et L.

Les membres du BDF valident cette proposition à la majorité et arrêtent une grille de prix identique (9000€) sur ces trois championnats de France Elite : Duathlon Distance M, Triathlon Distances M et L. »

4. VIE SPORTIVE, DEVELOPPEMENT, HAUT NIVEAU, DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

4.1. Convention F.F.TRI. / F.F.H.

Frank BIGNET, Directeur Technique National, précise que les commissions Haut Niveau, Formation et Paratriathlon ont relu et amendé la convention F.F.TRI. / F.F.H.. Les membres du BDF valident la version amendée de la convention F.F.TRI. / F.F.H..

La convention F.F.TRI. / F.F.H. sera présentée au Comité Directeur Fédéral avant d'être discutée avec la F.F.H..

4.2. Affiliation au Comité Paralympique du Sport Français

Le coût d'affiliation au Comité Paralympique du Sport Français est deux fois plus élevé que le coût d'affiliation au Comité National Olympique et Sportif Français, néanmoins, compte tenu de l'inscription du triathlon au programme paralympique, la majorité des membres du BDF valident la proposition d'affiliation au Comité Paralympique du Sport Français.

La demande d'affiliation doit parvenir au Comité Paralympique du Sport Français au plus tard le 27 mars prochain.

4.3. Candidature F.F.TRI. à l'élection du Conseil d'Administration du Comité Paralympique du Sport Français

Deux postes étant à pourvoir sur le collège paralympique lors de l'Assemblée Générale Elective du 3 mai 2013, le BDF valide la candidature de Jean-Michel BUNIET.

4.4. Modalités de sélections internationales de l'équipe de France Paratriathlon

Les modalités de sélections internationales (saison sportive 2013) de l'équipe de France Paratriathlon sont présentées par Frank BIGNET, Directeur Technique National et validées par les membres du BDF.

4.5. CNDS / Evènements Internationaux en France /2013-2016

Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a fait savoir aux fédérations qu'il soutiendra « exclusivement l'organisation ou les candidatures à des événements exceptionnels de dimension mondiale ou continentale dans la catégorie Senior pour des disciplines reconnues de haut niveau (...) à et à ceux qui participent au rayonnement de la France dans la francophonie et dans la région où la France dispose de COM ou de TOM sous réserve d'avoir été sollicité avant l'obtention de l'événement ».

La fédération doit transmettre au CNDS, avant le 31 mars 2013, la liste des candidatures et organisations futures pour lesquelles notre fédération envisage une demande de financement au titre de l'aide aux grands événements sportifs internationaux pour la période **2013-2016**. Toute manifestation ne figurant pas sur la liste communiquée par la fédération au 31 mars 2013 ne pourra pas prétendre à une aide financière du CNDS au titre des grands événements sportifs internationaux.

A ce jour les membres du BDF n'ont pas connaissance de candidatures potentielles répondant aux critères développés ci-dessus et demandent d'inscrire sur la liste communiquée au CNDS :

- Le triathlon de Paris
- Le triathlon de Nice

4.6. Besançon – Label Paratriathlon ITU

Le Besançon Triathlon est l'organisateur du Championnat de France Paratriathlon prévu le 19 mai 2013. Il sollicite l'accord de la F.F.TRI. pour labelliser ce même événement « ITU Paratriathlon Event ». En cas de réponse positive de la F.F.TRI. le Besançon Triathlon sollicite la prise en charge des droits réclamés par l'ITU pour ce label.

Le BDF est favorable à la demande de label « ITU Paratriathlon Event » mais précise que la F.F.TRI. n'est pas en mesure de prendre à sa charge les droits réclamés par l'ITU pour ce label.

4.7. Remplacement Etape Grand Prix Triathlon Paris

Deux organisateurs dont la qualité d'organisation n'est plus à démontrer, TOURS (24 août) et SAINT-JEAN DE MONTS (22 juin), ont proposé à la F.F.TRI. d'accueillir une étape du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon suite à l'annulation du Triathlon de Paris.

Dominique FRIZZA étant concerné par l'organisation de l'épreuve de Tours, il a fait savoir qu'il ne prendra pas part aux discussions ni à la décision du BDF. Il quitte la réunion téléphonique le temps que ce point soit traité par les autres membres du BDF.

Après étude des dossiers, la Commission Nationale des Grandes Epreuves (CNGE) propose au BDF, essentiellement pour une question de date d'épreuve, de retenir la candidature de SAINT-JEAN DE MONTS.

Les membres du BDF valident la proposition de la CNGE. Cette proposition sera soumise au vote du CDF.

4.8. Modification de la date du championnat de France de Cross Triathlon

Le club de triathlon de Versailles, organisateur du 1^{er} championnat de France de Cross Triathlon, sollicite l'aval de la F.F.TRI. pour déplacer la date de l'épreuve du samedi 11 mai au dimanche 12 mai. Il était

initialement prévu d'organiser le championnat de France de Cross Triathlon et une autre épreuve « verte » le samedi et il était prévu l'organisation de 2 épreuves sur route le dimanche, mais compte de l'arrêté préfectoral interdisant l'utilisation de la voie publique le dimanche, le club souhaiterait pouvoir intervertir les deux journées.

Les membres du BDF valident cette modification et précisent qu'une information devra être communiquée très rapidement.

4.9. Avancées Calendrier Grand Prix 2014 – Point contact Cannes

Le Président LESCURE fait savoir qu'il a rencontré le Maire de Cannes le 15 mars dernier. Une réflexion est en cours pour une éventuelle étape du Grand Prix à Cannes en 2014.

4.10. Championnat du Monde Scolaire

La Fédération internationale du Sport Scolaire organise les championnats du Monde Scolaire de Triathlon du 9 au 15 octobre 2013 à San Juan (Puerto Rico).

La prise en charge par la F.F.TRI. d'une équipe de jeune est sollicitée. Les membres du BDF précise que dans le contexte budgétaire actuel la prise en charge fédérale ne pourra pas aller au-delà de 50%.

5. AFFAIRES INTERNATIONALES

5.1. Projet d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Triathlon de Madagascar

Le BDF du 1^{er} mars dernier ayant apporté une modification importante au projet présenté lors du CDF du 3 février dernier, le Président LESCURE propose de retravailler sur 2 hypothèses clairement chiffrées, de les réexaminer en BDF avant de ré-aborder ce point en CDF.

5.2. Candidatures F.F.TRI. aux élections de l'ETU

Le congrès ETU prévu à Alanya (Turquie) le 13 juin prochain sera un congrès électif.

Il convient de valider en CDF les candidatures F.F.TRI. que l'on souhaite présenter et qu'il faut déposer au plus tard le 14 avril prochain.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général